

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise de contrôle conjoint de la société « Dislog Group SA » par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement « BERD » aux côtés des sociétés « H&S Invest Holding SA » et « SPE AIF I LP »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **Le nouvel acquéreur :** « BERD » ;
- **Les actionnaires historiques :** « H&S Invest Holding SA » et « SPE AIF I LP » ;
- **La cible :** « Dislog Group SA ».

Nature de l'opération

- Prise de contrôle conjoint.

Secteurs économiques concernés

- Secteur industriel pharmaceutique, parapharmaceutique et de la distribution alimentaire.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 10 février 2025.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement « BERD » d'une participation minoritaire dans le capital social de la société « Dislog group SA » aboutissant à un contrôle conjoint aux côtés des sociétés « H&S Invest Holding » et « SPE AIF I LP ».

« BERD » est une organisation financière internationale, ayant son siège social à Londres au Royaume Uni, et qui a pour mission de favoriser la transition vers une économie de marché, le développement durable et la croissance du secteur privé dans ses pays d'opération, en finançant des projets, en soutenant les réformes et en promouvant l'investissement responsable.

« H&S Invest Holding SA » est une holding d'investissement de droit marocain, ayant son siège social à Casablanca, et n'a pas d'activité commerciale.

« SPE AIF I LP », est un fonds d'investissement de droit mauricien géré par « SPE Capital », ayant pour objet de détenir des participations dans des sociétés actives dans différents secteurs d'activité dont notamment les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'industrie et des services.

« Dislog Group SA » est une société anonyme de droit marocain, ayant son siège social à Casablanca, active dans les secteurs de la distribution, industriel, pharmaceutique et parapharmaceutique.

Fait à Rabat, le 28 janvier 2025